

COMMUNE DE TINTENIAC

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC**

SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit octobre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 11 octobre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	27
Présents	20
Votants	27

Étaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, JEANNEAU Luc, MARTINIAULT Anne-Laure, QUENOUILLÈRE Roger, LEMARCHANDEL Franck, SALIS Anaïs, DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile, BLANDIN Béatrice, PRESCHOUX Léon, BAZIN Denis, MORIN-LOUVIGNY Isabelle

Étaient absents excusés : FOUCHARD Fabrice donne pouvoir à GARÇON Isabelle / GIOT Stéphanie donne pouvoir à BOLIVARD Régis / DUFEIL Christophe donne pouvoir à SALIS Anaïs / BOSSARD Nelly donne pouvoir à DELVILLE Nathalie / DEHEEGER Vianney donne pouvoir à MORIN-LOUVIGNY Isabelle / GORON Maxime donne pouvoir à LEGRAND Rémi / D'ABOVILLE Rosine donne pouvoir à BLANDIN Béatrice

Était absent : néant

Secrétaire de séance : Mme Béatrice BLANDIN, à qui il est adjoint un auxiliaire.

15. Présentation du rapport d'activité 2023 du SDE 35

Rapporteur : M. Régis Bolivard, adjoint.

Extrait du rapport :

Le syndicat d'électrification a un budget de 38.6 M€ dont 18M€ investis sur les réseaux. Il est composé de 333 communes, de 5 EPCI et de Rennes Métropole. La situation financière du syndicat est satisfaisante au regard du niveau d'épargne, du fonds de roulement, et de sa capacité d'autofinancement. L'épargne nette du SDE de 9.6M€ lui permet une bonne capacité d'autofinancement sans avoir jusqu'à maintenant recours à la dette. Une large part du budget est consacrée aux investissements sur les réseaux électriques. Un effort constant est réalisé pour rénover le parc d'éclairage public. Des actions de plus en plus nombreuses sont menées en faveur de la mobilité durable et des énergies renouvelables. Le SDE assure le développement d'Energ'iV et développe les boucles d'autoconsommation. Un service de rénovation énergétique des bâtiments publics a été créé « SERENE 35 ». Ce service accompagne des opérations de rénovation (remplacement des équipements de chauffage, relamping etc). Les recettes du SDE 35 sont issues à 26% de la taxe sur l'électricité.

Etc.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'activités 2023 du SDE 35.

Au registre sont les signatures. Pour extrait conforme,

Le Maire,


Christian TOCZÉ



Le secrétaire de séance,

Béatrice BLANDIN

